

# **CONSEIL GENERAL**

# Séance du 24 février 2022

Message no 3.3.

Demande de crédit de CHF 220'000.00 pour l'achat d'un nouveau véhicule édilitaire en remplacement du REFORM 880 S

## Introduction

La flotte de véhicules utilitaires du service de la voirie se compose comme suit :

- 1 véhicule utilitaire REFORM 880 S (2003), équipé d'une lame chasse-neige, d'une grue et d'un aspirateur à feuille ;
- 1 véhicule utilitaire Hako TREMO (2008), équipé d'une lame chasse-neige et d'une saleuse ;
  - Le remplacement de ce véhicule a fait l'objet d'une demande de crédit en 2021. Il sera remplacé par un véhicule de marque BOKI livré au printemps 2022.
- 1 balayeuse MFH (2008);
- 1 véhicule utilitaire PONY P4-T (2011), équipé d'une lame chasse-neige, d'une saleuse, d'une rampe frontale de lavage et d'un réservoir d'eau pour le désherbage ;
- 1 RENAULT Kangoo (2012);
- 1 véhicule 4x4 REFORM T10 X Multilift (2016) équipé d'une lame chasse-neige, d'une grue et d'une saleuse ;
- 1 chargeuse WEIDMANN (2018), équipée de deux bennes et d'une fourche à palettes ;
- 1 camionnette FORD Transit avec pont basculant (2021);
- 3 remorques (charge admissible de 2'000 à 3'500 kg).

Chaque véhicule a une fonction bien spécifique en toute saison pour des tâches précises. Très sollicités quotidiennement sur le terrain et dans toutes les conditions climatiques, leur durée de vie toute relative est d'environ 12 ans.

Pour mémoire « REFORM » est une marque et la commune possède 2 véhicules distincts de cette marque. A titre de précision, il convient de relever que le message n° 3 passé au conseil général le 8 octobre 2015 comportait une faute. En effet, le REFORM 880 S de 2003 n'avait pas été remplacé par le REFORM T10 X Multilift en 2016. Il s'agissait alors bien de l'acquisition d'un nouveau véhicule supplémentaire.

L'objet du présent message porte bien cette fois sur l'achat d'un nouveau véhicule en **remplacement** du véhicule utilitaire REFORM 880 S acquis en 2003. Avec plus de 11'000 heures d'utilisation, ce véhicule nécessite de fréquentes et onéreuses réparations. Le moteur a déjà été remplacé en 2013, les frais s'étaient élevés à plus de CHF 20'000.-. Suite à ce changement, ce véhicule avait pu être maintenu en service jusqu'à ce jour.



Véhicule actuel

#### Choix du nouveau véhicule

Les fonctions principales de ce véhicule seront de répondre aux charges liées à l'entretien quotidien du domaine public. Il servira également au ramassage des feuilles, à l'entretien des remparts et autres chemins en gravier.

Lors du choix du véhicule, le conseil communal veillera, avec l'appui de l'équipe de la voirie, à ce que le modèle réponde à certains critères spécifiques, tels que :

- Châssis, motorisation/entraînement, puissance, fonctionnalités, aspects liés à l'environnement ;
- Poids, dimensions, charge, cabine du conducteur ;
- Critères de qualité, service d'entretien, coût et lieu, références, etc. ;
- Tests et essais sur le terrain.

Il devra notamment être équipé d'un pont basculant sur 3 cotés et d'un aspirateur à feuilles ainsi que d'un pré-équipement pour une lame à neige et une saleuse.

## Données techniques (exigences minimales)

• Type de véhicule : selon fournisseur

Moteur: diesel \*

Transmission: 4 roues motrices permanentes
Boîte à vitesses: boîte à vitesses hydrostatique

• Emissions CO2: respect des normes en vigueur (euro 6)

<sup>\*</sup> Pour l'heure, il n'existe pas, sur le marché, de <u>véhicules électriques ou hybrides</u> répondant aux sollicitations que l'on attend de ce type de véhicule et présentant une autonomie suffisante,

notamment pour une demi-journée de travail par temps froid et à pleine charge. Des études sont en cours pour développer l'électrification de ce type de véhicule.

## Procédure d'acquisition

Soumis aux marchés publics pour la fourniture, nous devons adopter la <u>procédure sur invitation</u>, applicable pour des montants supérieurs à CHF 100'000.00 et inférieurs à CHF 250'000.00.

Dès lors, le prix n'est pas le seul critère. Il faudra prendre en considération notamment les essais, le service après-vente, les impacts environnementaux, la qualité de l'offre et autres critères utiles au bon choix du véhicule. Un cahier des charges détaillé et précis du véhicule souhaité sera envoyé à chaque fournisseur invité à soumissionner.

## **Estimation des coûts**

Véhicule (garantie 2 ans minimum incluse)	CHF	162'000.00
Agrégats (pont basculant, aspirateur à feuilles et pré-équipement)	CHF	49'500.00
Options (prises, ralentisseur telma, blocage antitorsion)	CHF	15'000.00
Graphisme (logos)	CHF	500.00
./. rabais, escompte	CHF	- 15'000.00
./. reprise pour arrondi (estimation)	CHF	- 7'728.90

Total	CHF	204'271.10
TVA 7.7 %	CHF	15'728.90
Total TTC	CHF	220'000.00

## Demande de crédit

Le crédit de CHF 220'000.00, prévu au budget d'investissements 2022, sera financé par nos disponibilités ou un emprunt.

Il est à relever qu'au moment d'établir le budget 2022, nous n'étions pas en possession de tous les montants en relation avec le véhicule, d'où le montant rond de CHF 200'000.- mis au budget. Depuis, nous avons pu affiner ce chiffre, ce qui nous permet de demander le plus juste montant de CHF 220'000.-.

#### Frais financiers

Amortissement	10 % de CHF 220'000.00	CHF	22'000.00
Intérêts	1 % de CHF 220'000.00	CHF	2'200.00

Charge financière annuelle	CHF	24'200.00

Le conseil communal invite le conseil général à accepter cette demande de crédit de CHF 220'000.00 pour l'acquisition d'un nouveau véhicule pour le service de la voirie, ainsi que son mode de financement.

Romont, février 2022

Le conseil communal